



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Version 29/10/2024

Nom du tournoi :	Tournoi Promobad38 Jeunes de Sassenage 24/25
N° de dossier Poona :	2401888
Club ou comité organisateur du tournoi :	SBC38
Lieu de la compétition :	Gymnase Longo, Sassenage

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Rencontre Promobad

Il s'agit d'un tournoi nocturne Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors OUI
--------------	--------------	---------------	-------------	------------	-------------

Le niveau géographique de la compétition est : Départemental / Comité

2) La compétition se déroule du : 22/06 2025 au 22/06 2025

3) Dans : 1 salle(s) et sur 9 terrains

Salle 1 = 9 terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : N/A

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Romain VALETTE (SBC38 - 574217)

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à D9 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH non	DD non	Mx non
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

- 12) L'inscription se fera
- 13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au
- Le nombre maximum de joueurs sera de
- Une liste d'attente sera établie en cas de surnombre selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

- adresse mail :
- lien BadNet :
- adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

- 16) Les droits d'engagement sont de :
- 1 tableau 2 tableaux 3 tableaux
- Par équipes

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25949>

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	<input type="text" value="05/06"/>	<input type="text" value="2025"/>
La confection des tableaux sera effectuée le :	<input type="text" value="15/06"/>	<input type="text" value="2025"/>
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	<input type="text" value="du CPPH"/>	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait d'un joueur, il peut être remplacé par un joueur inscrit et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

- 25) Le volant de référence plume sera
- Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

En cas de réception tardive, l'organisateur se réserve le droit d'examiner et de retenir toute inscription dans l'intérêt du tournoi.

Pour la catégorie Mini-Bad, les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 11 points.

Les joueurs pourront demander à être surclassés.

Le nombre de participants est limité à 70 joueurs afin de garantir un maximum de matchs.

Le plateau de jeu délimité est uniquement réservé au Juge-Arbitre, aux organisateurs, au service médical, aux joueurs ainsi qu'aux « conseillers ». Ces derniers doivent s'habiller de façon appropriée (voir code de conduite des entraîneurs). Ils sont autorisés à venir sur le terrain pour le coaching lors des arrêts de jeu à 11 et entre les sets. Le coaching entre les points n'est pas autorisé.

